

Politique des taux d'intérêt

fois nous inspirer de mesures positives adoptées aux États-Unis.

Nous devrions nous inspirer de l'expérience du président Kennedy au début des années 60 et de celle de son successeur, Richard Nixon, au cours des années 70. Ces deux présidents ont eu à affronter le problème d'une fuite des capitaux. Qu'ont-ils fait? Ont-ils pris des mesures extrêmes, draconiennes et tout à fait nouvelles? Pas du tout. Dans les deux cas, le président des États-Unis a prélevé temporairement un impôt négatif pour enrayer la sortie de capitaux des États-Unis. Je souligne la nature provisoire de cette mesure prise pour remédier à un problème précis. Je soutiens que dans les circonstances, étant donné les ravages causés par les taux élevés d'intérêt sur l'économie canadienne, il conviendrait d'examiner l'opportunité d'adopter une mesure de ce genre au Canada, afin d'abaisser les taux d'intérêt. J'espère que le gouvernement aura assez de probité intellectuelle de réagir au lieu de n'en tenir aucun compte.

Je voudrais maintenant parler d'un autre aspect précis de la politique en matière de taux d'intérêt qui, à notre avis, pourrait être efficace, mais dont le premier ministre n'a rien dit en répondant aux questions sur l'habitation. Nous n'avons pas soulevé aujourd'hui, bien que ce soit approprié dans un contexte différent, la question d'un impôt sur les profits excessifs réalisés par les banques. Nous n'avons pas envisagé une deuxième solution à laquelle le premier ministre a fait allusion aujourd'hui. Nous n'avons pas dit, et je le répète avec insistance, qu'il y aurait lieu d'obliger les banques à ne pas s'efforcer de réaliser les bénéfices les plus élevés possible. Ce sont des institutions du secteur privé qui doivent évidemment réaliser des profits. En tant que députés néo-démocrates, nous estimons que les institutions bancaires ont des obligations envers la société en plus de celles de réaliser des profits, et c'est la Banque du Canada qui doit voir à ce que les banques assument pleinement leurs obligations envers la société.

● (1540)

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Nous disons donc que lorsque la situation est telle que les Canadiens vendent leurs maisons à raison de 1,000 par mois parce qu'ils ne sont pas capables de renouveler leur hypothèque, que 90 p. 100 des Canadiens—et non seulement les pauvres, ce qui est déjà bien assez pénible—sont pour la première fois dans ma vie d'adulte incapables de s'acheter une maison, à cause du prix élevé des maisons actuellement par rapport aux revenus, nous devons modifier le système bancaire, surtout lorsque les banques réalisent des profits aussi considérables que je l'ai dit tantôt.

Que disons-nous, et je voudrais que le gouvernement réponde à cela. Nous disons que non seulement il faudrait faire baisser les taux d'intérêt en général par l'intermédiaire de la Banque du Canada, mais que certaines catégories de prêts devraient être imposées directement au régime bancaire, dont celle des prêts hypothécaires. Nous prétendons que les banques peuvent bel et bien réaliser des profits appréciables sur des articles véritablement de luxe, mais les membres de notre groupe disent également qu'une maison ne constitue pas un article de luxe; c'est une nécessité, et les banques ne doivent pas réaliser des super profits aux dépens des propriétaires au Canada.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Voilà pourquoi nous disons sans ambages qu'il faudrait modifier la loi sur les banques. Les banques devraient être tenues d'offrir un taux d'intérêt spécial plus bas pour les hypothèques, car le taux sur les prêts hypothécaires n'est qu'une forme de taux d'intérêt. Ce taux devrait être fixé de façon à permettre à la famille moyenne d'obtenir un prêt sur hypothèque pour s'acheter une maison au Canada. Que les banques réalisent leurs profits dans d'autres secteurs et qu'elles utilisent une partie des super profits qu'elles ont réalisés en 1977, 1978, 1979, 1980 et 1981 à aider à plus de Canadiens à devenir propriétaires.

Je désire conclure en soulevant cette question et en y répondant. À mon avis, on peut et on doit faire quelque chose pour changer l'orientation de la politique monétaire du gouvernement. J'ai déjà dit comment il faudrait procéder pour faire baisser les taux d'intérêt en général. On peut et on doit faire quelque chose au sujet d'une certaine loi dont nous avons parlé aujourd'hui, et mes collègues aborderont d'autres questions.

Par votre entremise, monsieur l'Orateur, je voudrais demander pourquoi le gouvernement ne fait rien de tel. Je dis que la raison pour laquelle le gouvernement n'agit pas est que les banques sont en fait ses amies. Les banques représentent, plus que toute autre institution de la société canadienne, le principe libéral traditionnel de la maximisation du profit, et ce n'est qu'avec la plus grande répugnance que le gouvernement s'opposera jamais à des intérêts aussi puissants.

Nous, du mouvement social-démocrate, ne procédons pas du tout de cette façon. Nous n'attendons pas que les Canadiens se trouvent dans une situation désastreuse. Ce ne sont ni les banques ni les autres institutions du même genre que nous considérons comme sacro-saintes, mais plutôt le bien public. Or, le gouvernement du Canada ne prend pas les mesures qui s'imposent en matière de taux d'intérêt parce que cela pourrait réduire les profits des banques; il ne veut pas modifier la loi sur les banques parce que cela pourrait empiéter sur le pouvoir décisionnaire des banques.

Il s'agit vraiment ici de philosophie sociale. Les membres de notre groupe croient que le gouvernement du Canada devrait agir dans l'intérêt des Canadiens et non dans l'intérêt des banques canadiennes. Nous allons continuer jour après jour à exercer des pressions sur le premier ministre et le gouvernement actuel pour qu'ils finissent par respecter l'engagement qu'ils ont pris l'an dernier, comme en témoigne le discours du trône, d'aider ceux qui souffrent de la politique des taux d'intérêt élevés du gouvernement canadien. Nous n'aurons de cesse que le gouvernement ne se décide à abolir sa politique de taux d'intérêt élevés, qui cause un tort incalculable à tous les Canadiens, où qu'ils vivent.

Des voix: Bravo!

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, les membres de mon parti se joignent aux néo-démocrates et blâment le gouvernement «de suivre une politique des taux d'intérêt établie par Washington et de ne pas tenir sa promesse», pour reprendre les termes utilisés dans la motion. Nous aussi, nous critiquons et déplorons amèrement la politique du gouvernement libéral en matière de taux d'intérêt, et nous lui reprochons surtout de ne pas avoir tenu ses promesses.